

## Recommandations GRIPPE et FEMME ENCEINTE

*Datant du 24 Août 2009, susceptibles d'évoluer, émanant des données actuelles et des différents professionnels de santé de la région.*

**La grossesse est un facteur de risque de complications de la grippe.**

**La femme enceinte est plus vulnérable face à la grippe**, notamment à la grippe A/H1N1 (plusieurs cas de détresse respiratoire aigue parfois suivis de décès, *cf article du 19/07/09 The Lancet et au vu de ce qui a été observé lors des pandémies antérieures*).

Les risques seraient majorés en particulier aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres.

Les femmes enceintes devraient intégrer le groupe prioritaire des sujets à vacciner quand les vaccins contre la grippe pandémique seront disponibles. (*Bulletin de l'OMS du 31/07/09*)

**Un cas possible de grippe A (H1N1) est une personne** présentant un syndrome respiratoire aigu à début brutal.

- **Signes fonctionnels de la grippe :**

- Signes généraux : fièvre > 38°C ou myalgies, courbatures ou asthénie
- **Et** signes respiratoires : toux ou écoulement naso-pharyngé ou dyspnée ;

- **Signes de gravité :**

- Troubles de la vigilance, désorientation, confusion, anorexie brutale, diarrhée ;
- Pression artérielle systolique inférieure à 90 mm Hg ;
- Hypothermie (température inférieure à 35°C) ;
- Hyperthermie ne répondant pas aux antipyrétiques ;
- Fréquence respiratoire supérieure à 30/min ;
- Fréquence cardiaque supérieure à 120/mn ;
- Grossesse multiple, risque de MAP ;
- Présence d'un facteur additionnel de risque de grippe grave (ex : asthme, immunodépression, cardiopathie, obésité morbide...);
- Examen foetal préoccupant.

## **I/ PARCOURS DE SOINS DE LA FEMME ENCEINTE PRESENTANT UN SYNDROME GRIPPAL +/- COMPLET :**

- Dès l'accueil d'une femme enceinte présentant un cas possible de grippe, la patiente ainsi que le soignant prennent les mesures de précaution suivantes :
  - **Lavage des mains + solution hydro-alcoolique.**
  - **Port de masque anti-projections** pour la patiente (de type chirurgical à changer toutes les 4 heures) + **port masque FFP2 ou de type chirurgical** pour le soignant.
  - **Eviter que la patiente enceinte grippée côtoie d'autres patients** (salle d'attente).
- Lors du 1<sup>er</sup> examen médical, deux cas de figure sont possibles :

### ① **Signes fonctionnels seuls :**

- La femme enceinte est une patiente à risques = **TRAITEMENT ANTIVIRAL IMMEDIAT.**  
**TAMIFLU® 75 mg 1 comprimé x 2 pendant 5 jours**
- **Traitement symptomatique**
  - + **bilan de la fièvre avec notamment ANTIBIOPROPHYLAXIE jusqu'à élimination diagnostique de la listériose**
  - + **examen obstétrical**
- **Isolement** à domicile pendant 7 jours après le début des symptômes .
- Remettre à la femme enceinte la **fiche** « Recommandations pour les personnes malades » téléchargeable sur le site [www.sante-sports.gouv.fr/grippe/](http://www.sante-sports.gouv.fr/grippe/) (en PJ) .
- **Chimioprophylaxie antivirale des sujets à risque vivant sous le même toit :**  
TAMIFLU® 75 mg 1 comprimé/jour pendant 10 jours (posologie pour les adultes et les enfants > 40 kg)
- Recommandations d'usage à l'entourage : port de masques, lavages réguliers des mains, aération du logement, consultation précoce en cas de signes grippaux.
- Consignes en cas d'aggravation : rappel du médecin ou appel du centre 15.

### ② **Signes de gravité :**

- La femme enceinte est adressée vers une **consultation hospitalière spécifique « grippe »** après régulation par le SAMU – centre 15.

Les hôpitaux disposant de la consultation « grippe » sont les établissements de santé sièges de SAMU :

- CHR St Pierre (standard : 0262.35.90.00)
- CHR St Denis (standard : 0262.90.50.50)
- CHI St Benoit (standard : 0262.50.84.84)

- CHGM St Paul (standard : 0262.45.30.30)
- **Recherche virologique par prélèvement naso-pharyngé** + traitement antiviral + isolement + mesures barrières + chimioprophylaxie des personnes vivant sous le même toit.
- L'hospitalisation en isolement sera examinée au cas par cas.
- Ne pas adresser directement à la maternité

### ③ Contage :

- Lors de la suspicion d'un cas de grippe dans **l'entourage familial d'une femme enceinte** non malade, la mise sous traitement antiviral en prophylaxie est recommandée, quel que soit le trimestre de grossesse et la présence ou non de facteurs de risque.
- **TAMIFLU® 75 mg 1 comprimé/jour pendant 10 jours.**

## **II/ ROLE DES PROFESSIONNELS LIBERAUX :**

- Les médecins libéraux assurent en 1<sup>ère</sup> ligne la prise en charge des femmes enceintes grippées selon les modalités précisées ci-dessus.
- Les professionnels libéraux (médecins, sages-femmes, infirmiers...) ou de PMI doivent suivre les recommandations suivantes :
  - Organiser leur cabinet de manière à ce qu'un patient grippé ne côtoie pas les autres patients.
  - Mettre en place au secrétariat une distribution de masques anti-projections et une solution hydro-alcoolique pour le lavage des mains, à l'attention des patients qui se sentent grippés.
  - Port d'un masque pour le professionnel libéral dès l'accueil d'un patient suspecté de grippe.
  - Lavage des mains + solution hydro-alcoolique, après chaque patient.
  - Désinfection du matériel médical.
  - **Lors du 1<sup>er</sup> contact avec le virus A/H1N1**, mise sous traitement antiviral du professionnel de santé dès constatation d'un syndrome grippal + isolement jusqu'à disparition des symptômes + mesures barrières (masque anti-projections, lavages réguliers des mains, solution hydro-alcoolique).
  - La mise en place d'une chimioprophylaxie post-exposition virale pour le professionnel de santé qui estime avoir été exposé au virus est à examiner au cas par cas.

### **III/ LIENS UTILES :**

- Institut de veille sanitaire : [www.invs.sante.fr](http://www.invs.sante.fr)
- Organisation mondiale de la santé : [www.who.int](http://www.who.int)
- Ministère de la Santé et des Sports : [www.sante-sports.gouv.fr](http://www.sante-sports.gouv.fr) et [www.sante-sports.gouv.fr/rubrique-technique/grippe-espace-information-professionnels-sante.html](http://www.sante-sports.gouv.fr/rubrique-technique/grippe-espace-information-professionnels-sante.html)
- [www.thelancet.com](http://www.thelancet.com)
- DRASS : [www.reunion.sante.gouv.fr](http://www.reunion.sante.gouv.fr)
- [www.pandemie-grippale.gouv.fr](http://www.pandemie-grippale.gouv.fr)

Rédaction : Sophie DURAND (Sage-femme coordinatrice RePéRe)

Marc GABRIELE (Gynéco-Obstétricien, vice président RePéRe)

Validation : Georges BARAU (Chef de service Gynéco-Obstétrique, CHR Saint-Pierre)

Luc CHEVALLIER (Pdt Société de Gynéco-Obstétrique de l'OI)

#### IV/ ARBRE DE DECISION « GRIPPE ET FEMME ENCEINTE » :

